

**CENTRALES SYNDICALES DE CENTRAFIQUE  
ALLOCATION DES CENTRALES SYNDICALES DE CENTRAFIQUE A  
L'OCCASION DE LA COMMEMORATION DU 90<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE  
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)**

Monsieur le Ministre de la Fonction publique, du Travail, de la Sécurité sociale et de l'Insertion Professionnelle des jeunes ;

Monsieur le Représentant de la Directrice du Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique centrale ;

Mesdames et messieurs les responsables des Organisations patronales et des Organisations des travailleurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et messieurs.

C'est au nom des centrales syndicales de Centrafrique que je prends la parole pour dire que c'est dans le cadre de la commémoration du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'Organisation internationale du travail (OIT) par tous les Etats membres que nous nous retrouvons tous réunis dans la salle de conférence de l'hôtel Levy's.

Avant de dire un mot sur le thème de cette journée commémorative, il est peut-être judicieux de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'OIT.

En effet, distingués invités, mesdames et messieurs, l'OIT a été créée en 1919 par le traité de Versailles. Comme vous pouvez vous en douter, l'OIT est l'agence du système des Nations Unies la plus ancienne parce qu'elle est antérieure à la date de création de l'ONU en 1945. Ce n'est qu'à partir de 1946 que l'OIT est devenue une agence spécialisée des Nations Unies.

L'objectif principal de l'OIT est de promouvoir la justice sociale par l'amélioration des conditions de vie et de travail dans le monde.

Le fondement de l'OIT est et demeure le tripartisme parce que les Etats membres sont représentés par les délégués gouvernementaux, les délégués des employeurs et les délégués des travailleurs. Le tripartisme, principe cher à l'OIT, se nourrit quotidiennement du dialogue social qui est sa substance par excellence.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la commémoration de ce 90<sup>ème</sup> anniversaire est placée sous le thème « **Dialogue Social et la promotion du Travail décent dans un contexte de mondialisation équitable** ».

Ce thème interpelle les différents acteurs du monde du travail : Gouvernements, Employeurs et Travailleurs.

La mondialisation telle que nous l'observons aujourd'hui comporte de grands dangers pour les économies naissantes et plus particulièrement pour des pays comme la RCA qui n'arrivent pas encore à se placer sur la voie du développement. La mondialisation si elle n'obéit pas à un minimum de principes, elle dérègle l'économie mondiale et l'équilibre des nations où les pays nantis avec des entreprises géantes, d'économie puissantes et un bon système de gouvernance anéantissent ou étouffent les pays pauvres. C'est pour cela que nous pensons que la notion d'équité dans le cadre de la mondialisation se justifie pleinement. Au-delà de cette journée, nous devons toujours continuer les débats autour de ce thème dans un cadre tripartite ou bien au sein de nos organisations pour tenter d'apporter des solutions à cet épineux problème de mondialisation sur fond de crise financière internationale. Ce n'est que de cette manière que nous pouvons nous rendre utiles pour nos Etats.

Mais n'oublions pas que le dialogue social doit être au centre de tout pour nous conduire vers l'Agenda du travail décent tout en évitant les incompréhensibles et les conflits inutiles.

Les organisations des travailleurs de Centrafrique remercient le Gouvernement centrafricain pour l'attention particulière qu'il ne cesse de porter aux préoccupations des travailleurs. Les mêmes remerciements vont à l'endroit du Bureau international du Travail pour son appui financier et matériel pour la réussite de la commémoration du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'OIT.

Encore une fois, au nom des centrales syndicales, je souhaite à nous tous heureuses festivités à l'occasion du lancement officiel de la commémoration du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'OIT.

Je vous remercie.

Pour les centrales syndicales.